

## Contrat d'apprentissage – engagement

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_



**Légendes:**

PF = personne en formation

RF = responsable de la formation

OFP = office de la formation professionnelle

SFP = service de la formation professionnelle

 <b>Quoi?</b>	<b>Qui?</b>	<b>Quand?</b>	
Etablissement du contrat (en trois exemplaires)	RF		
Envoi du contrat d'apprentissage à signer par la personne en formation (ou signature dans l'entreprise)	RF		
Renvoi du contrat signé à l'entreprise formatrice	PF		
Envoi de tous les exemplaires du contrat pour approbation par l'Office ou le Service de la formation profes- sionnelle	RF		
Approbation du contrat par l'OFP ou le SFP (il en garde un exemplaire)	OFP SFP		
Inscription de la personne en for- mation à l'école professionnelle, le cas échéant aussi aux cours de préparation à la maturité profes- sionnelle (selon les dispositions can- tonales)	RF		
Vérification de la procédure d'inscription aux cours inter- entreprises	RF		
Invitation aux parents/soirée d'information	RF		
Lettre d'invitation pour ledébut de la formation	RF		

À observer! Si l'entreprise fait partie d'un réseau, elle doit aussi conclure une convention complémentaire au contrat d'apprentissage. Cette convention doit aussi être remise à l'office ou au service cantonal de la formation professionnelle (avec le contrat d'apprentissage).